

## Comité de gestion 2009 - Les Petites Maures



## BILAN D'ACTIVITES 2009

### PROGRAMMATION POUR L'ANNEE 2010

13 Novembre 2009

## - SOMMAIRE -

<b>1 PRESENTATION DU SITE</b> .....	3
1.1 - LOCALISATION .....	4
1.1.1 - Situation géographique .....	4
1.1.2 - Propriétés du Conservatoire .....	5
1.2 - DESCRIPTION PHYSIQUE DU SITE .....	7
1.2.1 - Le milieu .....	7
1.2.2 - L'histoire .....	8
<b>2 ACTION DE GESTION - BILAN 2009</b> .....	9
2.1 - SURVEILLANCE .....	10
2.2 - ENTRETIEN .....	10
2.3 - INFORMATION - ACCUEIL PUBLIC .....	11
2.4 - SUIVI DES TRAVAUX 2009 .....	11
2.4.1 - Travaux de débroussaillage piste F 28 et F 236 .....	11
2.4.2 - Réfection de la piste de Roqueyrol .....	11
2.4.3 - Débroussaillage de la ruine Chieuse .....	11
2.4.4 - Table d'orientation à l'Agriotier .....	11
2.4.5 - Mise en valeur du puits la Gaillarde .....	12
2.4.6 - Réfection du sentier de Roqueyrol (Vallon de la Gaillarde) .....	12
2.4.7 - Installation de rondins anti moto .....	12
2.4.8 - Travail du sol dans la plantation des oliviers .....	12
2.4.9 - Traitement phytosanitaire des oliviers .....	13
2.4.10 - Le sylvopastoralisme sur le site des Petites Maures .....	13
2.4.11 - Fréquentation et évènements .....	13
2.4.12 - Création d'un topo-guide par l'Office Municipal du Tourisme .....	13
<b>3 BILAN CHIFFRE DE L'ANNEE 2009</b> .....	15
<b>4 PROPOSITION DE TRAVAUX POUR 2010</b> .....	16
4.1 - TRAVAUX DE DEBROUSSAILLEMENT.....	17
4.2 - MISE EN PLACE D'UN PANNEAU DIRECTIONNEL .....	17
4.3 - AMELIORATION D'UN PANNEAU D'AFFICHAGE .....	17
4.4 - REFECTION DE RONDINS ANTI MOTO .....	17
4.5 - EDITION DE PLAQUETTES DU SITE DES PETITES MAURES .....	18
4.6 - REFECTION DES PISTES .....	18
<b>5 PROGRAMMATION DE TRAVAUX POUR 2010</b> .....	20

## **1 PRESENTATION DU SITE**

## 1.1 - LOCALISATION

Le site des Petites Maures se situe sur le territoire de Roquebrune-sur-Argens, Commune littorale du Var.

La superficie est de 10960 hectares, dont 8 000 hectares d'espaces boisés. La Commune possède 7 kilomètres de côte. Le nombre d'habitants à l'année est de 11 540 (107 hab/km<sup>2</sup>, soit 1 habitant par hectare environ). La Commune est surclassée 60 à 80.000 habitants l'été.

Pour la gestion de ses espaces forestiers, la Commune adhère à la Compétence Forêt - Espace Rural du SIVOM du Pays des Maures et du Golfe de Saint-Tropez.

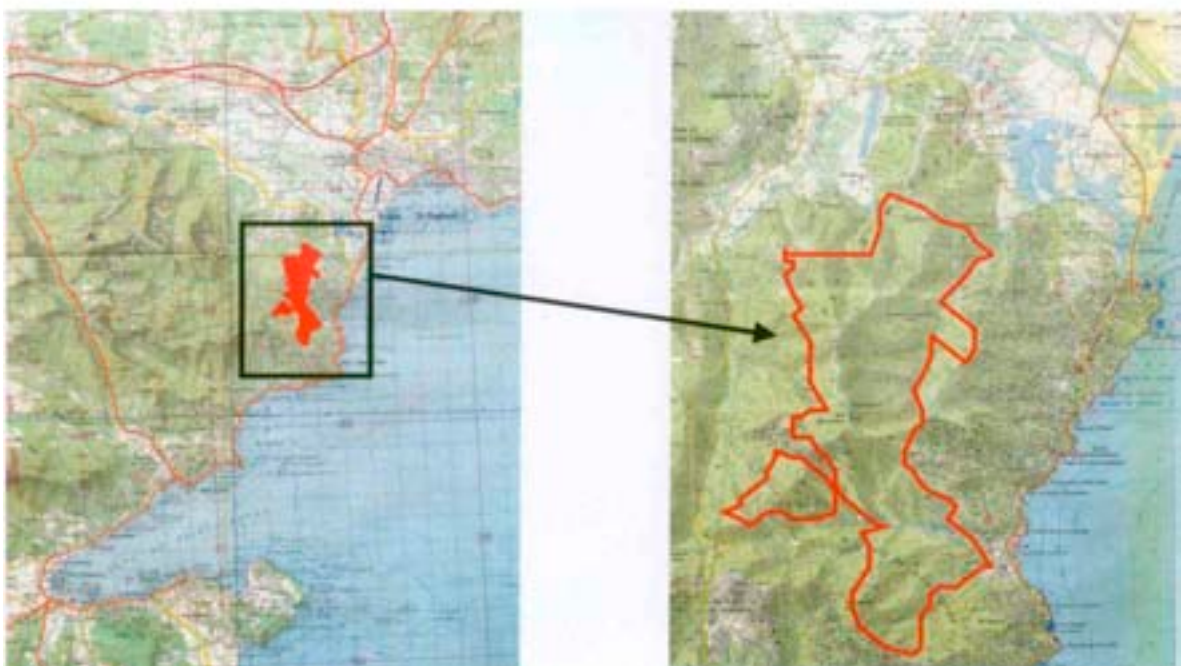
### 1.1.1 Situation géographique

Le site constitue la limite Nord-Est du Massif des Maures, correspondant au Sud-Est de la Commune.

Ce territoire est limité :

- Au Sud-Ouest et à l'Est, par les zones urbanisées des Issambres et de Saint-Aygulf;
- Au Nord-Ouest, par la Départementale n°8 dite du col du Bougnon ;
- Au Nord-Est, par la fin de la plaine de l'Argens, à vocation agricole (vigne, maraîchage) et les étangs de Villepey, l'une des deux zones humides du Var, propriété du Conservatoire.

#### SITUATION GEOGRAPHIQUE



## 1.1.2 Propriétés du Conservatoire

Aujourd'hui, le Conservatoire possède 509 hectares sur la commune de Roquebrune-sur-Argens.

En 1988, les premières parcelles devenues la propriété du Conservatoire du Littoral couvraient 266 hectares et concernaient essentiellement le bassin versant du fleuve "La Gaillarde". A ces propriétés, sont venus s'ajouter, fin 1998, 8 hectares sur le Vallon de La Gaillarde et 235 hectares sur les Petites-Maures.

Les étangs de Villepey situés sur la commune de Fréjus et appartenant aussi au Conservatoire du Littoral constituent une vaste zone protégée de 768 hectares, dans un secteur où la pression d'urbanisation est forte.

L'objectif de l'acquisition était multiple :

- Eviter l'urbanisation du dernier Vallon, donnant accès à la mer entre Saint-Raphaël et Saint-Tropez ;
- Créer une unité avec les étangs de Villepey, permettant de protéger plusieurs milieux sur des sites non éclatés, allant des zones de marais, à l'étage collinéen ;
- Permettre à la Commune de Roquebrune-sur-Argens de maintenir son patrimoine forestier proche du Littoral en état, offrant ainsi aux habitants et aux visiteurs un site naturel de qualité, vitrine des écosystèmes méditerranéens ;

Le 16 décembre 2004, Le Conseil Municipal de la Commune de Roquebrune-sur-Argens a délibéré pour demander au Conservatoire du Littoral l'engagement d'une procédure de D.U.P. en vue d'acquisitions foncières. Fin 2006, la Commune de Fréjus a délibéré dans le même sens, pour former un périmètre global d'un seul tenant.

Une enquête publique destinée à recueillir l'avis du public sur ce projet d'acquisitions foncières par le Conservatoire du Littoral s'est déroulée du 15 novembre au 5 décembre 2007 à la Mairie Annexe des Issambres, ainsi qu'en Mairie de Fréjus.

375 observations ont été recueillies sur le registre d'enquête publique à Roquebrune-sur-Argens (1 sur le registre à Fréjus), et 425 lettres ont été reçues par le Commissaire enquêteur en Mairie de Roquebrune (aucune à Fréjus). **Au total, 800 avis ont été exprimés** au sujet de cette Déclaration d'Utilité Publique.

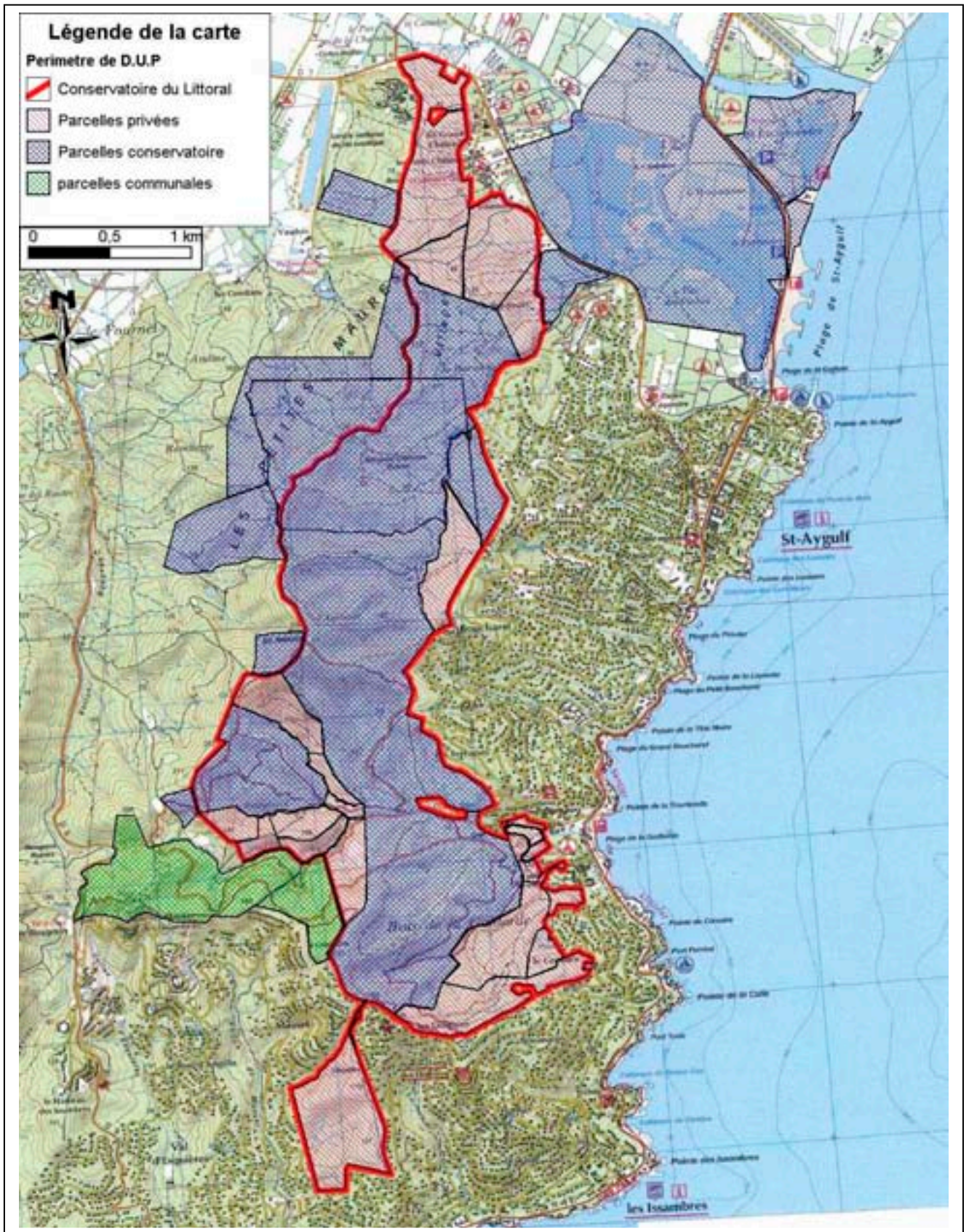
Les observations recueillies sont, à une immense majorité, en faveur du projet (794 sont favorables ; seuls 6 avis sont défavorables, dont un seul très ferme et 5 autres émettant des réserves).

A l'issue de cette enquête, le commissaire enquêteur a émis un rapport d'enquête et ses conclusions : son avis est favorable.

Le 15 avril 2008, M. le Préfet du Var a pris un arrêté déclarant d'utilité publique les acquisitions foncières sur le Massif des Petites Maures par le Conservatoire du Littoral en vue de la protection du site sur le territoire de Roquebrune-sur-Argens et de Fréjus (à l'exception de la maison construite sur la parcelle cadastrée section BV n°618, située sur la commune de Fréjus) et l'expropriation pour cause d'utilité publique.

La procédure doit impérativement être menée dans un délai de 5 ans.





Analyse foncière des Petites Maures et connexion avec les étangs de Villepey



## 1.2. - DESCRIPTION PHYSIQUE DU SITE

### 1.2.1. Le Milieu

Les Petites Maures font partie du Massif cristallin des Maures.

Il s'agit d'un milieu collinéen boisé sur la quasi-totalité de sa surface qui culmine à 252 mètres d'altitude (Agriotier).

Le couvert végétal est représentatif des forêts méditerranéennes sur sol acide, essentiellement constitué par une forêt à *Quercus Suber* (chêne-liège), en peuplement épars. Tous les stades de dégradation de cette suberaie sont présents sur le site : maquis à bruyère et arbousiers, cistaies, pelouse (prairie, herbage...). Les feux de forêts sont une composante essentielle du paysage : en 1990 puis en 2003 l'ensemble du site des Petites Maures a été parcouru par le feu.

Au milieu forestier, s'ajoutent les coupures de combustibles réparties en deux secteurs :

- Boughon ;
- Avelans - Petites Maures ;

Il n'y a pas d'activité agricole susceptible de modifier le milieu.



## 1.2.2. L'histoire

On retrouve sur le site de nombreuses traces de l'occupation humaine au cours du temps :

- 2 dolmens du Néolithique ;
- Plusieurs ruines de bâtisses ayant connu plusieurs phases d'occupation ;

Au cours des deux derniers siècles, ces habitations avaient une vocation agricole. Les Coupes de bois, la production de charbon, la culture de l'olivier et la cueillette étaient les principales activités d'exploitation de la forêt.

Elles n'ont laissé que peu de traces sur le milieu aujourd'hui, à part les faïsses et les charbonnières.

Ces industries avaient leur propre langage, des mots aujourd'hui disparus.

***Qui sait, ce qu'est un Bouscatier (un forestier ou un bûcheron), un Carbounié (un charbonnier) ou un Rusquier (un ouvrier qui prélève l'écorce des chênes lièges) ?***





## 2 ACTION DE GESTION - BILAN 2009

## 2.1 SURVEILLANCE

Le garde municipal du Littoral effectue régulièrement des tournées de contrôles sur les sentiers et les pistes. En collaboration avec le Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF), il assure une surveillance incendie tous les jours. Le 4x4 a été équipé d'une radio par le CCFF pour pouvoir les joindre en cas de nécessité si un départ de feu était signalé.

Pendant la période à risque, un maximum de présence est assuré sur le site. En effet pompiers et C.C.F.F. effectuent de nombreuses patrouilles avec des points d'arrêts réguliers sur différents secteurs.

A la fin des travaux de mise aux normes de la station d'épuration de la Gaillarde, il doit s'assurer d'une parfaite restitution du site en matière de préservation des arbres et autres écosystèmes existants.

## 2.2- ENTRETIEN

Le Garde assure plusieurs missions d'entretien telles que :

- ✓ L'arrosage des plantations de figuiers et d'oliviers pied par pied (en tenant compte des restrictions d'eau) ;
- ✓ Le traitement phytosanitaire des oliviers ;
- ✓ Le ramassage régulier les divers détritiques présents sur le site et tout au long des sentiers ;
- ✓ l'entretien des abords des ruines de Roqueyrol et des quatre vents, des faïsses et des charbonnières ;
- ✓ La peinture des barrières ;
- ✓ La réparation des diverses installations ;
- ✓ La maintenance de la signalétique et des pupitres.

Par ailleurs, l'alimentation en eau de la citerne de Roqueyrol est toujours assurée par les pompiers de Roquebrune-sur-Argens. Nous remercions une nouvelle fois le Capitaine MAURIN Chef de centre « le Muy/Roquebrune » et l'Adjudant Chef ZERARKA pour leur disponibilité et l'aide apportée.



Débroussaillage du terrain de la ruine des 4 vents



Taille des Oliviers à Roqueyrol

## 2.3- INFORMATION - ACCUEIL PUBLIC

Au travers des sentiers, les randonneurs peuvent rencontrer le garde du Conservatoire Littoral qui les renseigne sur :

- ✓ les risques d'incendie et la réglementation en vigueur de l'accès aux massifs forestiers,
- ✓ les différents sentiers, ruines, sites remarquables...
- ✓ la sécurité propre au randonneur.

## 2.4- SUIVI DES TRAVAUX 2009

### 2.4.1 - Travaux de débroussaillage piste F 236

Inscrit au programme DFCI (PIDAF).  
Ouvrage programmé fin 2009 / début 2010.

### 2.4.2 - Réfection de la piste de Roqueyrol



### 2.4.3 - Débroussaillage de la ruine de Chieuse

Projet abandonné.

### 2.4.4 - Table d'orientation à l'Agriotier

Projet reporté en 2010.



### 2.4.5 - Mise en valeur du puits la Gaillarde

Travaux de débroussaillage réalisés par le garde du Conservatoire du Littoral



### 2.4.6 - Réfection du sentier de Roqueyrol (Vallon de la Gaillarde)



### 2.4.7 - Installation de rondins anti moto

Ces rondins anti moto ont été installés au niveau des Dolmens au début de la piste F 28.

### 2.4.8 - Travail du sol dans la plantation des oliviers



Cette opération a été réalisée par la société de chasse

## 2.4.9 - Traitement phytosanitaire des oliviers

Les oliviers cultivés doivent être protégés contre les ravageurs et les maladies. On parle alors de traitement phytosanitaire, qui se fait par pulvérisation pour anéantir les parasites ou empêcher le développement d'une maladie.

Ce traitement a été réalisé par le garde au printemps.

## 2.4.10 - Le sylvopastoralisme sur le site des Petites Maures

Cette année encore, Monsieur LOUGE, avec son troupeau, a contribué à l'entretien des abords de la piste F 1.



Le troupeau est resté tout le mois d'Avril sur les Petites Maures

## 2.4.11 - Fréquentation et événements

- ✓ Course pédestre « La Foulée du Port », le 6 juin 2009, avec 156 participants.
- ✓ Course de V.T.T. « Le Roc d'Azur », du 3 au 11 octobre prochain.

## 2.4.12 - Création d'un topo-guide par l'Officie Municipal du Tourisme

Ce topo-guide, à destination des randonneurs, est vendu à l'office du tourisme. Il a été créé en partenariat avec le service environnement et le garde du littoral pour tous les sentiers des Petites Maures. Nous retrouvons les différents circuits avec leurs difficultés, leurs temps de marche, leurs dénivelés... Il y est rappelé également, la réglementation de l'accès aux massifs.



### 3 BILAN CHIFFRE DE L'ANNEE 2009

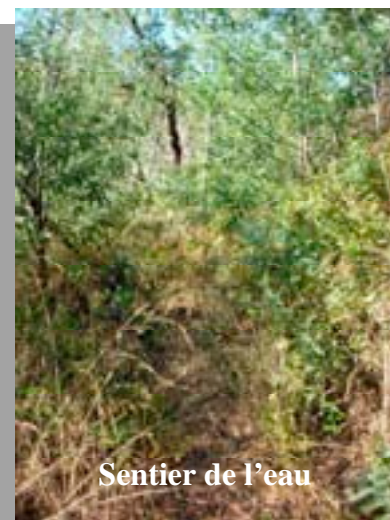


OPERATIONS	Retenu au Comité Départemental (€)	REALISE	REPARTITION DES FINANCEMENTS				OBSERVATIONS
			Convention Département / région (€)	Conservatoire du Littoral (€)	COMMUNE (€)	AUTRES (€)	
Surveillance, gestion et entretien	36 000	36 000	6 000		30 000		
Formation du garde	5 000	0					Aucune formation suivie
Acquisition petit matériel	500	310			310		
Edition de la plaquette du site	1 500	0			0	0	Non réalisé
Débroussaillage montée Roqueyrol	10 000	9 600		9 600			Réalisé en novembre
Débroussaillage piste F 236	0	0					Réalisation par le SIVOM, programmé début 2010
Piste Gaillarde-Roqueyrol	1 700	1 700		1 700			Réalisé en novembre
Ruine de Chieuse	0	0					Projet abandonné
Mise en valeur du puits la Gaillarde	p.m.	0					Réalisé par le garde
Table d'orientation à l'Agriotier	6 600	0				0	Projet reporté en 2010
Installation de rondins anti moto	700	680		680			Réalisé en novembre
Travail du sol des oliviers	p.m.	p.m.					Réalisé par la Société de chasse
Traitement phytosanitaire des oliviers	150	150			150		Effectué au printemps
<b>TOTAL</b>	<b>62 150</b>	<b>48 440</b>	<b>6 000</b>	<b>11 980</b>	<b>30 460</b>	<b>0</b>	

## 4 PROPOSITION DE TRAVAUX POUR 2010

## 4.1 - TRAVAUX DE DEBROUSSAILLEMENT

- ✓ Le sentier du haut des Dolmens sera remis en état par le garde du Conservatoire.
- ✓ Remise en état du sentier de l'eau.
- ✓ Débroussaillage des mimosas sur la piste F 28.



## 4.2 - MISE EN PLACE D'UN PANNEAU UNIDIRECTIONNEL

L'installation d'un panneau indiquera la direction des étangs de Villepey par le Reydissart permettant d'informer de la proximité de deux sites du Conservatoire du Littoral

## 4.3 - AMELIORATION D'UN PANNEAU D'AFFICHAGE

A ce jour, un kiosque est installé au vallon de la Gaillarde où est présenté le Conservatoire du Littoral des Petites Maures. Néanmoins, aucun espace n'est prévu pour informer le public de la réglementation relative à l'accès des massifs forestiers.

Il est proposé d'installer un panneau supplémentaire vitré afin d'assurer la communication quotidienne.

## 4.4 - REFECTION DE RONDINS ANTI MOTO

Les rondins anti moto mis en place sur la piste F 236 au niveau du Lissandre sont détériorés, donc à refaire.



## 4.5 - PLAQUETTES DU SITE DES PETITES MAURES

Une mise à jour de la plaquette de présentation du site, distribuée dans les Offices de Tourisimes du Golfe, sera effectuée et 7000 exemplaires seront édités.

## 4.6 - REFECTION DES PISTES

Les pistes F 28 et F 1 deviennent impraticables sur certaines portions (en partie à cause des fortes pluies), rendant la circulation difficile en cas d'urgence, des travaux de nivellement seront réalisés.



## 5 PROGRAMMATION DE TRAVAUX POUR 2010

